

**Femme de lettres, humaniste d'avant-garde, elle est sur le podium des J.O. de l'histoire avec sa
Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne datant de 1791.
Pionnière de l'émancipation féminine, elle est aussi ardente avocate de la cause des Noirs.**

Olympe de Gouges

(Née Marie GOUZE alias...)

Née le 7 mai 1748 à Montauban - paroisse Saint-Jacques - Tarn-et-Garonne 82

Selon acte de baptême sans indication d'heure de naissance

AD82 en ligne (19/40 BMS 1748/6 E 121-42)

Guillotinée le 3 novembre 1793 à Paris



Petite bourgeoise provinciale montée à Paris, elle devient la femme de lettres Olympe de Gouges.

Sa famille est modeste. A l'état-civil son père est le boucher Pierre Gouze, bourgeois de Montauban et sa mère, Anne-Olympe Mouisset, est fille de drapier. Cependant la rumeur publique dit qu'elle serait la fille naturelle du poète, le marquis Le Franc de Pompignan, parrain et amant de sa mère.

Tout Montauban sait cela et Olympe de Gouges elle-même le confirmera.

A 17 ans, elle se retrouve mariée à Louis Aubry, un traiteur parisien, officier de bouche de l'Intendant de Montauban. Cet homme, qui a trente ans de plus qu'elle, est probablement un important client de la boucherie familiale. De cette union naît un fils, Pierre.

Peu après, son mari, homme grossier et brutal, meurt emporté par une crue du Tarn. Déçue par cette expérience conjugale, elle ne se remarie pas, qualifiant le mariage de *tombeau de la confiance et de l'amour*.

Au début des années 1770, elle rejoint sa sœur aînée, épouse d'un médecin et installée à Paris, où elle fait donner à son fils une éducation soignée. Elle-même sait s'adapter aux usages de l'élite parisienne grâce à l'éducation bourgeoise qu'elle a reçue de sa mère.

Marie Gouze petite bourgeoise provinciale rêve de célébrité, et se fait désormais appelée Olympe de Gouges par référence au prénom de sa mère et au patronyme *Gouze* devenu *Gouges* pour certains membres de sa famille.

Côtoyant des hommes de lettres, elle revendique l'héritage du talent dramatique de son père biologique. Par sa vie luxueuse et galante menée de façon assez ostentatoire, elle acquiert la réputation de courtisane entretenue par les hommes, dans une époque où la femme libre est synonyme de prostituée.



Femme de théâtre, ses pièces militent pour l'abolition de l'esclavage des Noirs.

Elle s'essaie bientôt au métier d'écrivain à travers des articles, romans et pièces de théâtre et son nom figure dans l'annuaire de L'Almanach de Paris dès 1774.

Son talent de femme de lettres s'affirme et sa pièce *Zamore et Mirza ou l'heureux naufrage* est inscrite au répertoire de la Comédie Française en 1785.

Support privilégié des idées nouvelles, le théâtre est à cette époque sous l'étroit contrôle du pouvoir. Olympe de Gouges monte sa propre troupe, avec décors et costumes. C'est un théâtre ambulant qui se produit à Paris et sa région.

Sur le plan général, le pouvoir absolu de la monarchie est menacé dans un contexte international de crise sociale, économique et politique qui prépare la Révolution Française de 1789. C'est ainsi qu'Olympe de Gouges va passer de la scène du théâtre à la scène politique.

Par son talent de polémiste, son âme de tribun et ses idées d'avant-garde, elle publie en 1788, la pièce-clé de sa carrière : *L'Esclavage des Noirs* qu'elle lance avec un écrit militant pour l'abolition de l'esclavage *Réflexion sur les hommes nègres*. La même année, elle publie dans le Journal Général une *Lettre au peuple de France* où elle préconise des mesures politiques révolutionnaires.

La pièce d'Olympe de Gouges, dont le but est d'attirer l'attention publique sur le sort des Noirs, esclaves des colonies, mêle habilement modération et subversion. Cependant, dans une époque où les familles de la Cour tirent l'essentiel de leurs revenus des denrées coloniales, certains gentilshommes projettent de faire « embastiller » la dame révolutionnaire et retirer sa pièce anti-esclavagiste. Mais grâce à quelques protections, elle échappe à toute sanction. Et comme la Révolution donne davantage d'autonomie à la Comédie-Française, sa pièce peut enfin être mise à son répertoire.

Malgré les changements politiques, le lobby colonial reste actif et Olympe de Gouges, soutenue par le *Club des Amis des Noirs*, continue à faire face aux pressions, harcèlements et même menaces. Cela ne l'empêche pas de composer en 1790, une autre pièce sur le même thème, intitulée le *Marché des Noirs* (1790).

L'abbé Grégoire, en 1808, se souviendra de cette pionnière de l'abolitionnisme dans la *Liste des Hommes courageux qui ont plaidé la cause des malheureux Noirs*.

Cette visionnaire du 18^e siècle prône des réformes qui ne seront appliquées qu'au 20^e siècle !

Audacieuse humaniste à l'esprit pragmatique, par ses écrits elle combat en faveur de ce qui est bon pour le devenir humain.

Quel talent d'anticipation pour cette militante qui prône dès 1789, la liberté d'expression, le divorce, l'abolition de la peine de mort, l'égalité des sexes, l'impôt sur le revenu des riches, la création d'un tribunal populaire... !

Dès lors, la polémique politique l'occupe à temps plein. Et par son génie de la mise en scène et son sens de l'expression, elle formule ses idéaux par tracts et affiches notamment dans *Séance royale ou les songes patriotiques*, adressée au roi Louis XVI.

Olympe de Gouges acquiert véritablement l'étoffe d'une femme politique quand elle publie, en 1791, la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, destiné à l'attention de la reine Marie-Antoinette. Dans ce document rédigé en écho à la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789, elle y affirme l'égalité des droits civils et

politiques des deux sexes. En son article X, elle y indique que *la femme a droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune.*

Ainsi, elle obtient que les femmes soient admises dans une cérémonie à caractère national, « la Fête de la loi » du 3 juin 1792, puis à la commémoration de la prise de la Bastille le 14 juillet 1792.

Elle demande que le mariage religieux soit remplacé par une sorte de contrat civil signé entre les concubins, et pour la reconnaissance d'enfants nés hors mariage. Véritable révolution pour l'époque !

Elle s'indigne des conditions d'accouchement des femmes et demande la création de maternités.

Sensible à la pauvreté, elle recommande la création d'ateliers nationaux pour chômeurs et de foyers pour mendiants.

Toutes ces mesures sont préconisées à l'orée du grand hiver 1788-1789, ainsi qu'elle le développe dans *Une patriote persécutée*, son dernier écrit avant l'échafaud.

Dénonçant les massacres de la Révolution, son soutien au roi lui vaut la guillotine.

Olympe de Gouges dénonce les excès de la Révolution et accuse Robespierre et Marat d'être responsables des massacres de septembre 1792, écrivant que *Le sang, même des coupables, versé avec cruauté et profusion, souille éternellement les Révolutions.*

Son soutien à Louis XVI, par son adhésion au parti politique des Girondins, lui vaut d'être arrêtée le 20 juillet 1793, emprisonnée, sommairement jugée par le tribunal révolutionnaire et condamnée à mort le 2 novembre 1793.

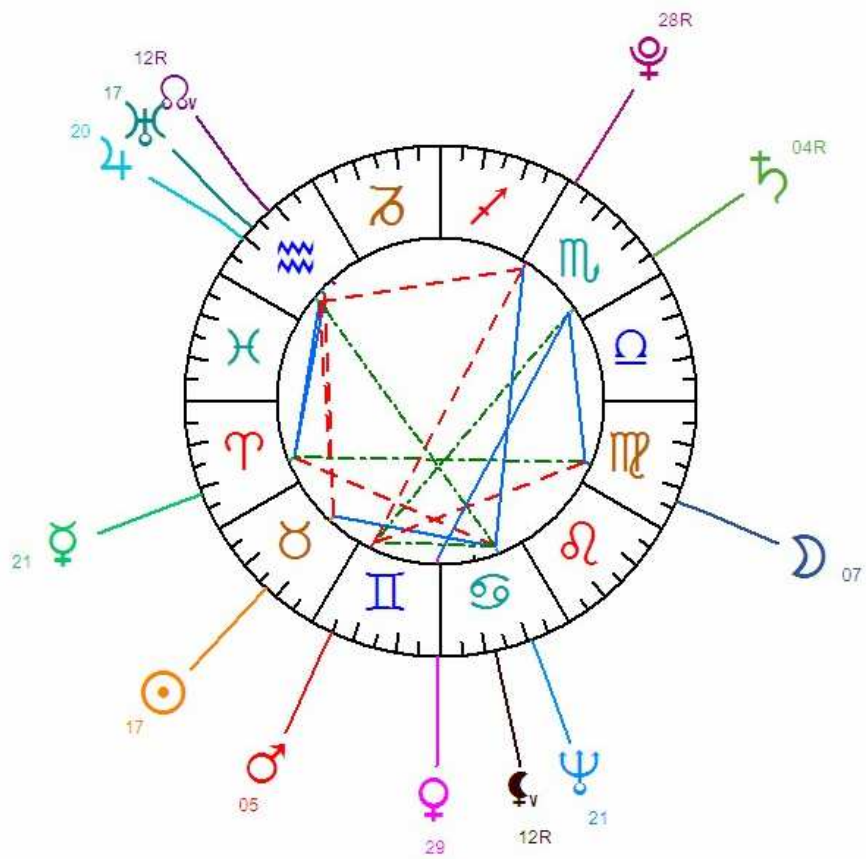
Olympe de Gouges est la seconde femme à être guillotinée après la reine Marie-Antoinette.

Elle est l'auteur de près de 70 ouvrages.

Olympe de Gouge conduite à la guillotine



Olympe de Gouges



Sites :

<http://www.janinetissot.com/>
<http://www.janinetissot.fdaf.org/>

Mail :

info@janinetissot.com